

DÉCEMBRE 2025

SOMMAIRE

- Conseil Municipal du 22 novembre 2025
- Mon Village : marché solidaire de la Saint Nicolas
- Cérémonie des vœux du Maire
- Stop aux dépôts sauvages
- Nids de frelons asiatiques
- Influenza aviaire hautement pathogène : risque élevé
- Entretien des abords des propriétés
- Festivités de Noël à l'école publique
- Périscolaire
- Club Ado
- Association Pleine Forme
- Cabinet infirmier



**MAIRIE DE
CHÈVREMONT**
2 rue de l'Église
90340 CHÈVREMONT

Accueil :
03 84 21 08 56

**Horaires
d'ouverture :**

- Lundi : 8h à 12h
- Mercredi : 8h à 12h
- Jeudi : 13h à 17h
- Samedi : 9h à 12h

Courriel :
mairie@chevremont.fr

Site internet :
www.chevremont.fr

INFO & ACTU

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 NOVEMBRE 2025

Le Conseil Municipal a adopté les modalités de prêts de salle aux listes de candidats pour les prochaines élections municipales (salle des associations et Chougalante).

Il a accordé à l'association Equidor, 30 places de minigolf pour son loto du 24 janvier prochain.

Il a ensuite émis un avis favorable à la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) avec la Caisse d'allocations familiales. Ce dispositif permet à la Commune d'accéder à divers financements dans le domaine de ses activités enfance et jeunesse.

Les dossiers de demandes de subvention auprès du Grand-Belfort (40 000 €) et de l'État (DETR) concernant la bibliothèque ont aussi été adoptés.

La possibilité d'engager des dépenses d'investissement en anticipation du budget 2026 dans la limite de 25 % des crédits 2025 a été approuvée. Cette mesure permet de mettre en œuvre des investissements approuvés par le Conseil Municipal qui débiteront début 2026.

Enfin le Conseil Municipal a adopté les modalités et le montant de la participation de la Commune à la couverture santé de ses agents (30 € par agent) ainsi que le renouvellement du contrat groupe d'assurances collectives proposé par le centre de gestion permettant le remboursement des dépenses de la Commune en cas d'absence des agents (maladie, accidents du travail).

MON VILLAGE : MARCHÉ SOLIDAIRE DE LA SAINT NICOLAS

L'association Mon Village vous invite tous, mais particulièrement les enfants et leurs parents, à la **Fête de la Saint Nicolas** le dimanche 7 décembre 2025 de 13h30 à 18h00 à la Chougalante. Vous pourrez profiter d'un goûter avec une boisson chaude, un jean-bonhomme, deux clémentines et deux papillotes pour 4 €. Pré-réservation possible du goûter au 07.86.84.26.15 ou à amelie.anthony@live.fr.

Animations récréatives, jeux et espace détente pour les enfants en attendant le passage du Saint Nicolas. Le marché solidaire proposera pâtisseries, gâteaux, confitures, poteries, bougies, etc... et bien sûr une tombola où tout le monde gagne. Du chocolat chaud, du café et des boissons fraîches seront également proposés.

Saint Nicolas sera solidaire avec l'Association « Un enfant, Un sourire », un service de pédiatrie et de néonatalogie de l'Hôpital de Trévenans, destinataire du bénéfice. Merci de venir nombreux pour soutenir cette action.

CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE

La cérémonie des vœux du Maire aura lieu **le vendredi 16 janvier 2026 à 18h30** à la Chougalante.

STOP AUX DÉPÔTS SAUVAGES

Il est interdit de jeter ou d'abandonner ses déchets dans la rue (voie publique ou privée) de même, que de déposer ses déchets sans respecter les règles de collecte des déchets définies par Grand Belfort Communauté d'Agglomération (jour, horaires, tri). Dans les deux cas, l'infraction est passible de 1 500 € d'amende.

NIDS DE FRELONS ASIATIQUES

Toute présence de nids de frelons asiatiques doit être signalée en Mairie. Si le nid est situé sur une propriété privée, le propriétaire doit le faire enlever par un professionnel (une demande d'indemnisation est possible sur <https://fredon.fr/bourgogne-franche-comte/demande-dindemnisation-frelon>).

INFLUENZA AVIAIRE HAUTEMENT PATHOGENE (IAHP) : RISQUE ÉLEVÉ

Depuis le 22 octobre 2025, le niveau de risque IAHP a été porté au niveau élevé en France. Le passage au niveau de risque « élevé » renforce l'arsenal de protection des élevages avicoles et généralise les mesures de prévention et de biosécurité en élevage. Pour plus de renseignements, vous pouvez consulter le site <https://agriculture.gouv.fr/tout-ce-qu'il-faut-savoir-sur-l'influenza-aviaire>.

ENTRETIEN DES ABORDS DES PROPRIÉTÉS

Nous vous rappelons **qu'il est de la responsabilité de chaque riverain** d'assurer l'entretien régulier des abords de sa propriété.

Cela comprend notamment :

- la tonte des herbes et la taille des haies débordant sur la voie publique ;
- le désherbage des trottoirs et caniveaux situés devant les habitations ;
- l'enlèvement des branchages, feuilles ou encombrants gênant la circulation ou l'entretien des voiries.

FESTIVITÉS DE NOËL À L'ÉCOLE PUBLIQUE LE VENDREDI 12 DÉCEMBRE

A partir de **17h00**, les membres de la CAPE accueilleront les familles dans la cour de l'école avec du vin chaud et du chocolat chaud.

À 18h15, spectacle de Noël des classes sous le préau : elles présenteront des chants et des danses.

À 19h00, balade aux lampions (n'hésitez pas à utiliser votre lampion de l'an passé).

À 20h00, tartiflette à la Chougalante (repas sur réservation) avec la présence d'un invité surprise !

Renseignements et réservations à CAPE90340@gmail.com.

PÉRISCOLAIRE

En décembre, changement de décor ! Les enfants diront adieu à la Terre du Milieu pour plonger dans l'ambiance féerique des pays nordiques, terre du Père Noël. Ils s'initieront aux *runes*, au concept chaleureux du *hygge* et écouteront le *yoik*, chant traditionnel des peuples samis.

Spectacle :

Vendredi 19 décembre, les enfants auront la chance d'assister à un spectacle de théâtre de marionnettes à la Chougalante, offert par la mairie et la CAPE.

Ils découvriront une adaptation pleine d'humour de *Robinson Crusoé* : « Jean-Paul, un jeune explorateur plein d'imagination, refuse de dormir et entraîne son papa dans un récit qui s'emballe rapidement : la chambre devient un bateau en pleine tempête, puis une île mystérieuse peuplée de personnages étonnamment familiers ».

Un spectacle pétillant et fantaisiste qui promet de beaux moments aux enfants des assistantes maternelles du village, de la crèche et de l'école publique.

CLUB ADO

Le vendredi 12 décembre, préparez-vous pour une soirée magique au Marché de Noël de Montbéliard ! Cette sortie est ouverte aux Passerelles Ados ainsi qu'aux Ados.

De 19h30 à 22h00, profitez de l'ambiance féerique du marché ! Et ce n'est pas tout ! Une session patinoire est prévue au cœur du marché.

Attention : places limitées à 30 participants !

ASSOCIATION PLEINE FORME

L'association Pleine Forme n'a jamais aussi bien porté son nom avec plus de 120 adhésions cette saison. Le cours de Pilates est complet et nous avons dû refuser des adhérents.

Rachel assure les cours du lundi et du mercredi. En ce qui concerne le cours du vendredi, Lou-Anne a laissé sa place à Guillaume qui a été adopté par nos adhérents.

Sandra et son équipe sont toujours au rendez-vous. La sortie hivernale se prépare avec un groupe de 31 personnes au Gaschney (vers Munster) en janvier 2026.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez Sandra Besançon au 06.16.35.77.09. ou sandradu90@gmail.com.

CABINET INFIRMIER

Permanence au cabinet infirmier sans rendez-vous **les 1^{er} et 15 décembre 2025 de 08h30 à 10h00** pour la réalisation de bilans sanguins avec ordonnance. Pour toutes prises de rendez-vous au cabinet ou à domicile, pour la réalisation de bilans sanguins ou autres soins, les infirmières sont joignables tous les jours au 07.67.74.29.26.

JOYEUSES FÊTES

Le Maire, les adjoints, les conseillers municipaux et le personnel communal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

